



Gemeng **Fiels**

CONVOCAATION

Le Collège Echevinal de la Commune de Larochette, conformément à l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 prie les membres du Conseil communal d'assister à une réunion publique du Conseil communal en date du **9 février 2024** à **13.00** heures ayant lieu en la salle des séances en la Mairie à Larochette en vue de délibérer sur les divers objets de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation : Aménagement d'une nouvelle maison relais au centre de Larochette, planification et exécution ;
2. Approbation : modification du règlement d'ordre intérieur voté le 21 novembre 2023 ;
3. Nomination de quatre membres à la Commission culturelle et touristique / (scrutin secret) ;
4. Nomination de quatre membres à la Commission des sports / Beweeg dech Kommissioun (scrutin secret) ;
5. Nomination de trois membres à la Commission des bâtisses / (scrutin secret) ;
6. Nomination de cinq membres à la Commission communale du vivre-ensemble interculturel, anciennement commission consultative communale d'intégration / (scrutin secret) ;
7. Nomination de deux membres à la Commission scolaire / (scrutin secret) ;
8. Nomination de quatre membres à la Commission du développement durable / (scrutin secret) ;
9. Nomination de quatre membres à la Commission sociale / (scrutin secret) ;
10. Nomination de quatre membres à la Commission des jeunes / Jugendkommissioun (scrutin secret) ;
11. Désignation/nomination de deux membres au « Team Pacte Climat » / (scrutin secret) ;
12. Approbation : avenant à l'acte de constitution d'un droit de superficie entre le Camping International S.A. et l'Administration communale ;
13. Questions, affaires courantes et communications ;

Larochette, le 2 février 2024

Pour le Collège Échevinal

Mirko MARTELLINI
Bourgmestre



Bruno BRUNETTI
Secrétaire
(contreseing art. 74 LC)